

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2008-260 du 3 octobre 2008 portant nomination d'un expert
auprès de la commission nationale des dispositifs médicaux**

NOR : *SJSM0831060S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1 et L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11
et D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2008-12 du 31 janvier 2008 portant nomination auprès de la commission
nationale des dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1^{er}

M. Verdeil (Xavier) est nommé expert auprès de la commission nationale des dispositifs médicaux
à titre complémentaire pour l'année 2008.

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente
décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et
de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 3 octobre 2008.

Le directeur général,
J. MARIMBERT